Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 022-212202048-20251210-2025_12_10_11-DE

Extrait du registre des délibérations
Conseil Municipal de PLOEZAL
Séance du 10 décembre 2025

Date convocation : 03/12/2025	Le dix décembre deux mille vingt-cinq, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de **Monsieur Guy CONNAN, Maire.**
Membres : En exercice : 15 Présents : 12 Votants : 14	**Etaient présents :** M. Guy CONNAN, M. Jean Louis HERVE, Mme Carole MEYER, M. Jean Michel VIEL ; Mme Céline LE RU ; M. François LE GOAZIOU ; Mme Sandrine MOREAUX ; M. Yannick CARMIGNAC ; M. Joseph LE CHEVERT ; Mme Claudine MONJARET ; M. Jean Yves DERRIENNIC, Mme Christiane LE BRETON, Mme Chantal BERTHO **Absent :** M. Yannick CARMIGNAC **Excusés** : Mme Brigitte LE BAIL qui donne procuration à M. Jean Louis HERVE, Mme Dominique GELGON qui donne procuration à Jean Michel VIEL **Secrétaire de séance** : M. François LE GOAZIOU

2025_12_10_11 OBJET : Autorisation de dépenses d'un quart avant vote du budget 2026

Monsieur le maire rappelle les dispositions extraites de l'article L162-1 du Code des Collectivités Territoriales, permettant, avant les votes des Budgets Primitifs 2026, l'engagement et le mandatement des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts aux budgets de l'exercice 2025.

Cette mesure permettra, notamment de faire face à des événements imprévus.

Ainsi, selon ces dispositions, il est proposé d'autoriser l'engagement et le mandatement des dépenses d'investissement avant vote des Budgets Primitifs 2026, sur les bases des enveloppes financières suivantes :

Inscriptions au budget 2025 :

BUDGET GENERAL

21	**Immobilisations corporelles**	Inscrits au BP 2025	DM1	DM2	TOTAUX	25%	MONTANT ARRONDI
	MONTANT AU BP 2025	435 869.43 €			435 869.43 €	108 967.36 €	108 967 €
	TOTAUX	**435 869.43 €**	- €	- €	**435 869.43 €**	108 967.36 €	**108 966 €**

23	**Immobilisations en cours**	Inscrits au BP 2025	DM1	DM2	TOTAUX	25%	MONTANT ARRONDI
	Montant prévu au BP 2025	284 930.32 €			284 930.32 €	71 232.58 €	71 233 €
	TOTAUX	**284 930.32 €**	- €	- €	**284 930.32 €**	71 232.58 €	**71 232 €**

Soit une enveloppe pour le budget général de **180 198 €**

Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 022-212202048-20251210-2025_12_10_11-DE

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le maire,

Le conseil municipal, à l'unanimité,

AUTORISE le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans les limites du quart des dépenses inscrites au BP 2025

Fait et délibéré, les lieux, jour et mois en an susdits
Pour copie conforme
Le Maire - M. Guy CONNAN

Le secrétaire de Séance,
M. François LE GOAZIOU

